



L'ACTUALITÉ

LES DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN

Les membres du Conseil d'administration ont ouvert les travaux en dressant un bilan des Journées Professionnelles de la Construction.

Un bilan largement positif même si quelques points d'amélioration ont été mis en évidence pour réussir encore mieux les JPC 2024 à Bordeaux. Les membres du Conseil d'administration ont noté avec intérêt que les participants – 2416 selon les derniers chiffres – étaient tous très satisfaits de se retrouver pour échanger, confirmant la force du collectif de la CAPEB.

Le Conseil a ensuite examiné la teneur de la consultation CAPEB Collectif pour recueillir l'avis du Réseau sur les propositions d'évolutions susceptibles d'être apportées à la qualification ECO Artisan d'une part et au dispositif RGE d'autre part, en vue de les rendre plus attractifs et plus adaptés aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs pris connaissance d'un tout premier bilan des actions de communication conduites dans la perspective de la mesure de la représentativité patronale en fin d'année. Il a été rappelé à cet égard que la campagne se développe à la fois à partir de documents personnalisables à imprimer et en même temps sur les sites et les réseaux sociaux. Les posts sur Facebook et YouTube ont été vus pour l'instant plus de 2,5 millions de fois générant 25 % de recherches en plus du mot « CAPEB » sur Google. La première vague de

diffusion des « sacs à pain » sollicitée lors d'une réunion de la communauté des communicants, a touché 1760 boulangeries dans toute la France, ce que le Conseil d'Administration a jugé trop peu mais qui est conforme au budget alloué. Une information a ensuite été donnée sur le salon Rénodays qui se tiendra à la Porte de Versailles à Paris les 12 et 13 septembre prochains et auquel la CAPEB participera tant dans des conférences que sur un stand avec l'appui des CAPEB d'Ile-de-France afin d'accueillir les artisans visiteurs franciliens.

Enfin, une présentation a été faite des grands principes retenus pour la participation de la CAPEB aux finales nationales des WorldSkills, qui se tiendront à Lyon du 14 au 16 septembre. Il s'agira d'y illustrer très concrètement l'approche défendue dans le livre Blanc « Entreprises Artisanales du Bâtiment et Gen'Z : un duo gagnant » et de différencier notre positionnement des autres stands, principalement par la promotion du modèle de l'entreprise artisanale.

Au registre des questions sociales, le Conseil d'Administration est revenu sur l'Assemblée générale de l'APNAB qui a approuvé son rapport de gestion, puis sur les négociations relatives à l'APAS Ile-de-France qui ont abouti à la signature le 27 avril dernier de deux accords paritaires

en déclinaison des conventions collectives nationales du 8 octobre 1990. Ces deux accords ont été signés par la CGT, la CFDT, l'UNSA et la CFTC pour les plus de 10 salariés, la FFB s'étant illustrée par une attitude déloyale et délétère contre la CAPEB, comme elle le fait la plupart du temps dans le champ social.

Au titre des questions Compétences et Formation, le Conseil d'Administration s'est félicité de constater le développement constant du portail MaFormationBâtiment (avec l'entrée dans le dispositif des régions Occitanie et Hauts-de-France) qui devient donc peu à peu l'outil de référence de la formation professionnelle dans le bâtiment au sein des territoires et répond ainsi aux objectifs fixés lors de sa création. Le Conseil s'est, par ailleurs, penché sur les évolutions qu'il convient d'apporter à l'Ecole des Cadres afin d'assurer la continuité des formations du parcours. Il a ainsi validé le principe d'autoriser un Secrétaire général régional à intervenir en dehors de sa région pour animer un module de formation. S'agissant du Réseau, le Conseil d'Administration a examiné et validé les propositions du COG du FDR concernant les demandes de soutien financier du Lot-et-Garonne et le suivi évaluation de la Corrèze et des Ardennes et a jugé utile, suivant l'avis du COG, que le dossier du Tarn soit retravaillé.

(Suite p. 4)

SOCIAL

SOUTIENS AUX ENTREPRISES FACE AUX DÉGRADATIONS CAUSÉES PAR LES ÉMEUTES

L'URSSAF et le CPSTI ont pris des dispositions pour soutenir les employeurs et travailleurs indépendants qui ont été victimes des dégradations occasionnées par les émeutes. Une décision qui répond aux appels de l'U2P notamment.

Ainsi, les employeurs qui éprouveront des difficultés à payer leurs cotisations dues à la prochaine échéance, pourront demander un délai pour les payer directement depuis l'espace en ligne. Pour ceux qui ont déjà un plan d'apurement des cotisations, une adaptation du montant des échéances peut être demandé, toujours sur cet espace en ligne. L'URSSAF répond aux questions au 3957.

Les travailleurs indépendants peuvent également demander un délai de paiement ou un ajustement de leur échéancier en ligne et peuvent contacter l'Urssaf pour

interrompre le prélèvement des cotisations sociales courantes ainsi que les prélèvements liés à un plan d'apurement déjà engagé.

Les cotisations provisionnelles peuvent être réévaluées à la baisse sur le site en cas de diminution des revenus. Enfin, l'aide de l'action sociale peut être sollicitée à partir du site secu-independants.fr (rubrique Action sociale > Demander une aide). Il peut s'agir d'une aide financière ou d'une aide au paiement des cotisations. L'Urssaf répond aux indépendants au 3698. S'agissant des assurances, la couverture du risque lié aux émeutes est une option.

En cas de dommages, il faut donc vérifier les garanties souscrites dans les différents contrats : multirisque professionnelle, assurance bris de glace, assurance incendie, assurance pertes d'exploitation...

En tout état de cause, la durée de déclaration d'un sinistre n'est que de 5 jours ouvrés à compter de la connaissance du sinistre par l'assuré, sauf si le contrat prévoit spécifiquement un délai plus long ou si l'assureur a décidé, exceptionnellement, de rallonger ce délai. Le gouvernement a demandé à tous les assureurs d'accorder un délai supplémentaire.



→ OUI AU PERMIS DE CONDUIRE À 17 ANS

Le Gouvernement a annoncé son intention d'abaisser à 17 ans l'âge à partir duquel il est possible de conduire seul un véhicule. Une nouvelle qui fait polémique.

Nous voulons y voir un nouvel atout pour favoriser l'employabilité des jeunes ainsi que leur mobilité, à commencer par les apprentis qui ont un contrat de travail dans les entreprises et pour qui la vie professionnelle serait ainsi facilitée. Cette nouvelle possibilité serait d'autant plus appréciée dans les zones rurales où les transports en commun font



parfois défaut, sans compter qu'un deux roues n'est pas forcément adapté pour travailler l'hiver. Alors le permis à 17 ans pour la CAPEB, c'est oui ! Le vice-président de la CAPEB David Morales a eu l'occasion de l'expliquer sur France TV Info lors de cette annonce gouvernementale.

→ LA CHALEUR REVIENT MAIS IL EXISTE DES ÉQUIPEMENTS POUR ÉVITER LES COUPS DE CHAUD

Ce n'est un secret pour personne : la chaleur est une complication pour le bon déroulement des chantiers et pour la santé de ceux qui s'y trouvent.

Le risque thermique représente ainsi 10 % des accidents mortels pendant l'été et il augmente de 17 % le risque d'accident avec arrêt de travail. Entre 2016 et 2021, le nombre d'hospitalisations pour coup de chaleur a été multiplié par 5.

Les équipements permettant d'y faire face sont nombreux et les bonnes pratiques souvent bien connues ([retrouvez le mémo « conditions climatiques particulière »](#))

publié par l'IRIS-ST ici). Dans ce registre, des nouveautés sont à signaler. Ainsi, notre partenaire Kiloutou propose toute une gamme (Kare) dédiée à l'anticipation des coups de chaleur sur les chantiers et vient de sortir deux nouveaux équipements : un gilet rafraichissant Kipcool et un bracelet prévention coup de chaleur Canaria. Le premier ressemble à un gilet haute visibilité mais il peut, en plus, être trempé dans l'eau avant d'être porté ce qui

lui permet de diffuser sa fraîcheur pendant 6 heures. Le second est un bracelet qui évalue les changements de température interne du corps pour alerter l'utilisateur par un signal lumineux et sonore lorsque le coup de chaleur guette. Il permet donc d'avertir l'individu et de l'inciter à se mettre à l'ombre et à s'hydrater au bon moment.



GOVERNEMENT

→ LES PROCHAINES ASSISES DU BTP DÉDIÉE AU RECRUTEMENT ?

La dernière Assemblée générale de la FNTP a salué la fin du mandat de Bruno Cavagné qui présidait la fédération depuis 10 ans, et qui est désormais remplacé à cette présidence par Alain Grizaud. À cette occasion, le ministre



de l'Économie Bruno Le Maire, a annoncé que les prochaines Assises du BTP se tiendraient dans quelques semaines et seraient axées sur le recrutement afin que des solutions opérationnelles soient trouvées pour que les entreprises

puissent recruter les compétences dont elles ont besoin. Le ministre a invité à « regarder attentivement les conditions de recrutement ainsi que les questions de formation mais aussi de logement, car les difficultés de recrutement peuvent tenir à l'absence de logement pour accueillir les salariés ». À suivre donc.

MÉTIERS



→ BRAVO AUX GAGNANTS DU CONCOURS DES MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET MERCI AU CONSUEL !

À l'occasion des Journées Professionnelles de la Construction, les Métiers de l'Électricité avaient souhaité faire une belle surprise aux délégués électriciens !

Un concours leur était exclusivement réservé. Parce que si les JPC sont l'occasion de travailler, de s'informer, de réfléchir ensemble, de passer des moments conviviaux, elles sont aussi des occasions de rencontres privilégiées avec les partenaires exposants et de découverte de nouvelles solutions développées pour les entreprises.

Dans leur parcours de visite auprès des exposants de la filière électrique, les électriciens avaient cette année la possibilité

de participer à un concours particulièrement bien doté grâce à la générosité du Consuel, preuve, s'il en était besoin, de la qualité des relations partenariales au sein de la filière.

Les lots financés par le Consuel étaient de belle valeur. Qu'on en juge : un analyseur de mobilité de chez Metrel d'une valeur de 2650 €, deux testeurs de borne de recharge de la même marque à 770 € chacun, deux kits anémomètre à hélice de chez Linstrument d'une valeur chacun de 523 €, un testeur



de terre Catu à 511 €, un testeur de câble Sefram à 264 €, une pince ampèremétrique Turbo Tronic à 136 €, un détecteur de tension Sefram à 95 € et un luxmètre RS Pro à 75 €. Merci au Consuel et félicitations aux dix gagnants qui se sont vu remettre leur lot sur le stand EDF et qui étaient issus du Rhône, du Territoire de Belfort, du Pas-de-Calais, de la Haute-Savoie, des Hauts-de-Seine et du Maine-et-Loire. C'est ça aussi les JPC !

→ L'OPPBTP RECHERCHE DES CHANTIERS SUR ENDUIT DE FAÇADE AMIANTE

Dans le cadre du projet CARTO Amiante qui permet d'avoir des mesures partagées d'empoussièrement amiante sur différentes activités du bâtiment, l'OPPBTP recherche des chantiers d'intervention sur enduit de façade amianté et tout particulièrement des chantiers de grattage d'enduit de façade avec travail à l'humide, de perçage d'enduit de façade avec travail à l'humide et aspiration à la source, de recouvrement d'enduit de façade sans MPC

(moyen de protection collective) avec mise en peinture, ou avec collage d'ITE ainsi que des chantiers de clouage / spitage à travers d'un ITE posé sur un enduit de façade sans MPC, avec un cloueur type HILTI, de perçage à travers d'un ITE posé sur un enduit de façade sans MPC pour la mise en place de clou à frapper, et de carottage traversant dans un enduit de façade à l'aide de gel hydrique.

On rappellera que CARTO Amiante est une campagne de mesurage de l'empoussièrement

amiante des processus de travail courants du BTP assortie de conseils de prévention.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'OPPBTP, la DGT et l'INRS, la CNAM et les organisations professionnelles CAPEB, FFB, FNTP et Scop BTP.

Les entreprises sont invitées à candidater via la plateforme dédiée, après inscription : www.carto-amiante.fr



GOUVERNEMENT

→ LE GOUVERNEMENT LANCE UN COMITÉ DE PILOTAGE « JE RÉNOVE MON LOGEMENT »

La semaine dernière, les ministres Christophe Béchu (Transition Ecologique), Agnès Pannier-Runacher (Transition Énergétique), Olivier Klein (Logement) et Stanislas Guérini (Transformation et Fonction publique) ont lancé un comité de pilotage intitulé « Je rénove mon logement ».

La vocation de ce nouveau comité est de travailler à la réduction de la complexité administrative. Comment ?

En partant de l'expérience des usagers et pour considérer l'ensemble de leur parcours, et en décloisonnant les services pour faire appliquer le droit à l'erreur et le "dites-le nous une fois".

Les ministres ont annoncé que ce nouveau comité de pilotage réunirait les administrations, les représentants des usagers ainsi que les acteurs institutionnels, leur mission étant de suivre les progrès réalisés à l'occasion de bilans d'étape, plusieurs fois par an. L'objectif du Gouvernement est notamment d'affiner le maillage territorial des conseillers mis à la

disposition des ménages pour les aider à mieux concevoir leur dossier de rénovation de leur logement mais également de lutter contre la fraude. C'est clairement un pas vers ce que nous réclamons depuis des années : simplification des démarches et des dossiers et accompagnement des acteurs. Un début à conforter et à compléter !

→ ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ DU GNR : ES INDICATIONS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

La suppression de l'avantage fiscal accordé jusqu'ici aux utilisateurs de GNR a été plusieurs fois reportée, notamment à notre demande et à celle de la CNATP.

Il s'agissait, en effet, d'éviter aux entreprises consommatrices de GNR de faire face à l'augmentation de charges que cette suppression implique mathématiquement dans un contexte économique difficile (pandémie et suites Covid puis hausses des prix des matériaux et de l'énergie) et devant l'absence de solutions sur le marché de véhicules et d'engins de chantiers propres. Aujourd'hui, le Gouvernement n'entend plus reporter cette évolution de la fiscalité sur le GNR

au nom du verdissement de l'économie et de la fiscalité, et souhaite enclencher désormais la réforme. Toutefois, pour rendre la suppression de l'avantage fiscal plus digérable, il a décidé de la lisser sur 7 ans, entre 2024 et 2030, afin de permettre aux entreprises d'absorber ce coût supplémentaire et de laisser un peu de temps aux industriels pour développer une offre de carburant alternative et des engins propres. Et le ministre a bien compris que si cette mesure n'était pas universelle, elle ne serait pas

acceptée. Ainsi, au nom de la décarbonation et de l'équité devant l'effort, les agriculteurs seront également concernés par ces changements, même si la période de lissage devrait être différente. Une rencontre entre la CAPEB et un des conseillers techniques de Bruno Le Maire était prévue ce vendredi pour analyser en détails les modalités de mise en œuvre prévues.





PRESSE

Le Président confédéral a répondu mardi aux questions des AEF sur la place des entreprises artisanales du bâtiment dans la rénovation, à l'occasion de la parution des Actes des Rencontres sur la rénovation du 24 mai dernier.

EBC



Le Conseil d'Administration de l'Association européenne EBC s'est tenu ce 4 juillet à La Haye, suivi le lendemain par l'Assemblée générale. Outre les rapports annuels et financiers, le nouveau barème de cotisations, discuté depuis plusieurs mois, a été adopté. Il prévoit un réajustement progressif sur les trois années à venir en vue d'aboutir à davantage d'équité entre les membres. L'AG a également été l'occasion de faire un point sur les principaux dossiers portés par EBC ainsi que sur le Manifeste qu'EBC projette de réaliser pour les élections européennes 2024. Cette réunion a par ailleurs permis de préparer le Conseil d'Administration du 26 septembre prochain qui se tiendra à Bratislava en Slovaquie, à l'invitation de la fédération slovaque de l'artisanat, membre d'EBC. Il s'agit à la fois de resserrer

les liens avec ce membre mais également de rencontrer l'Autorité européenne du travail créée en 2019 pour, notamment, gérer les questions liées à la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre, et donc la problématique des salariés détachés.

CAP CAPEB

Le comité de pilotage de CAP CAPEB se réunissait ce jeudi pour dresser un état des lieux des différents chantiers en cours et pour recadrer le calendrier des chantiers à venir.

U2P

Une Assemblée générale extraordinaire de l'U2P avait lieu ce jeudi 6 juillet pour adopter la modification des statuts de l'organisation avec la création, notamment, d'un 5ème pôle dédié à l'adhésion de nouvelles organisations. Le Conseil national a suivi cette Assemblée générale extraordinaire. Il a évoqué l'agenda économique et social établi par les partenaires sociaux et le programme de formation des élus U2P pour la période 2023/2024 au travers du Campus des Cadres et Elus de l'U2P.

Il a ensuite pris connaissance du compte rendu des réunions des commissions (économie et affaires européennes). Enfin, il a évoqué naturellement les émeutes et confirmé la mobilisation de l'U2P pour accompagner les chefs d'entreprise impactés par ces événements. L'U2P a ainsi demandé à l'État de mettre en place des dispositifs adaptés à la situation (activité partielle, report de charges, etc) et a appelé les assureurs à indemniser rapidement et

correctement les professionnels concernés, ainsi que les banques à accorder des facilités aux entreprises mises à mal.

VŒUX D'ÉTÉ

Une originalité de la CAPEB lancée pour la première fois l'an dernier et renouvelée ce 6 juillet : des vœux d'été ont été proposés aux institutionnels, aux partenaires et à la presse du secteur pour marquer la fin du premier semestre et dresser un bilan à mi-année tant sur l'activité des entreprises artisanales du bâtiment que sur les actions menées par la CAPEB et à venir. Une soirée conviviale, occasion de nombreux échanges propres à faire avancer la cause des TPE du bâtiment.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral qui se réunissait ce vendredi 7 juillet devait travailler à l'organisation du séminaire du Conseil d'Administration prévu en septembre prochain. Il devait également déterminer les axes de communication en lien avec l'actualité et les actions syndicales en cours et à venir. Il devait, enfin, réfléchir aux orientations stratégiques de la CAPEB en matière d'accessibilité puis examiner la question du lancement d'une nouvelle négociation relative à la santé au travail.

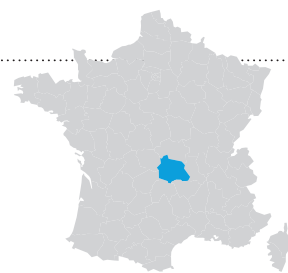
PARITARISME

Le Président de la CAPEB terminait sa semaine syndicale par une bilatérale sur l'agenda social des partenaires sociaux avec le Conseiller de la Première ministre en charge des relations sociales.

RÉSEAU

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT DANS LE PUY-DE-DÔME

À la suite de la fin du mandat de Gilles Chatras, salué lors de la dernière Assemblée générale de la CAPEB Puy-de-Dôme, le Conseil d'administration de la CAPEB départementale a élu à sa présidence Nicolas Bagel, artisan plâtrier peintre et fils de Serge Bagel, ancien administrateur national, Président de ce que l'on appelait à l'époque l'UNA Métiers et Technique du Plâtre. Félicitations au nouveau Président !



L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Il a également approuvé les propositions du comité de suivi des CAPEB régionales visant à accepter les actions de communication syndicale proposées pour 2023 par la Normandie et la Bretagne.

Il a enfin été informé de la volonté de la CAPEB Centre Val-de-Loire de changer de modèle (socle à cible) et de la modification envisagée

de ses statuts par la CAPEB Normandie. Pour finir, après quelques désignations, les membres du Conseil ont été invités à prendre connaissance du projet de calendrier confédéral afin qu'il puisse être rapidement mis à la disposition du Réseau. Ce Conseil d'Administration a également été l'occasion de saluer l'engagement syndical des

administrateurs qui ont quitté le Conseil lors de la dernière Assemblée générale.

Si Laurent Marmonier et Jean-Pierre Richard n'avaient pas pu se rendre disponibles, Jean-Yves Labat et Antony Hadjipanayoutou ont pu participer à ce moment de remerciements et d'émotions.